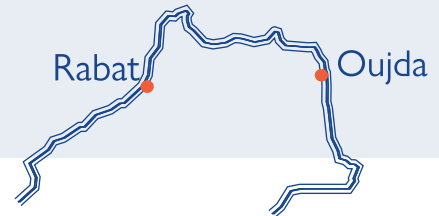




VERS UNE GOUVERNANCE MIGRATOIRE PARTAGÉE

Janvier 2020 - Avril 2021

COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE



Contexte du projet :

La pandémie de COVID-19 a provoqué une crise sanitaire et socio-économique de grande ampleur dont les effets se feront sentir pour les prochaines années. Cette crise sanitaire impacte toutes les populations notamment celles en situation de vulnérabilité tels que les migrant-e-s, les réfugié-e-s et les demandeurs d'asile. En effet, cette pandémie a augmenté davantage leur souffrance et certains d'entre eux ont eu des difficultés d'accès aux services de santé.

En effet, les collectivités territoriales jouent un rôle primordial dans la gestion de la migration en assurant la bonne mise en place des programmes visant l'intégration des personnes migrantes. Ainsi, pour la gestion de la crise actuelle, les relations de partenariat entre les collectivités territoriales et les différentes administrations centrales ont été renforcées afin de répondre aux besoins des populations présentes sur le territoire. En fait, les collectivités territoriales sont les mieux placées pour la déclinaison des politiques et des stratégies nationales y compris celles liées aux questions de la gestion de la migration.

Objectif du projet

Le projet « Vers une gouvernance migratoire partagée » a pour objectif principal la **promotion de l'intégration des migrant-e-s au niveau local** en répondant aux défis liés à la gestion des questions de santé publique impactée par la COVID-19.

Plus précisément, le projet appuiera les communes de Rabat et d'Oujda à renforcer la coordination entre les différents acteurs locaux et nationaux afin de coordonner les interventions de réponse et reprise post COVID-19, tout en impliquant la population migrante dans chacune de ces villes.

Résultats escomptés:

- Les communes de Rabat et d'Oujda disposent d'une cartographie des acteurs actifs dans le domaine de la migration dans chacune de ses villes ;
- La coordination et la communication entre les deux communes ciblées par le projet et les acteurs associatifs sont améliorées grâce aux réunions de coordination prévues ;
- La boîte à outils sur des informations liées à la réponse et la reprise post-COVID-19 en intégrant la composante migration est élaborée et partagée avec les acteurs locaux ;
- Les résultats et les bonnes pratiques du projet sont partagés entre les acteurs marocains et les villes africaines présentes sur la route migratoire lors de l'atelier final.



Ce processus inclura l'Organisation de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU-Afrique au Maroc), qui servira de plateforme aux acteurs locaux dans les régions et qui soutiendra l'OIM dans la dynamique du projet et dans la mise en place de mécanismes de coordination et de partage d'outils, ainsi que de bonnes pratiques pour favoriser l'intégration de la thématique migratoire et des populations migrant-e-s dans les villes ciblées.

Ce projet capitalisera les différentes expériences et les bonnes pratiques visant à accompagner le gouvernement marocain dans la territorialisation de la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA) à travers des projets tels que : l'Initiative Conjointe pour la Migration et le Développement (ICMD)¹, l'INDIMAJ-Oriental (Initiative pour un développement inclusif à l'attention des migrant-e-s dans la région de l'Oriental)², et INDIMAJ II ³ « Accompagner les Conseils régionaux dans l'intégration de la migration au sein de leur planification locale ».

Ce projet contribue aux :

Objectifs de Développement Durable 2030 (ODD)



Objectifs spécifiques de la SNIA : Programme 11 : Gouvernance et Communication

- **OSP 24** : Mettre en place un dispositif de coordination de la Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile dans le cadre d'une gestion intégrée et d'une responsabilité partagée.

Objectifs du Pacte mondial pour les migrations sûres, ordonnées et régulières :



¹ ICMD : programme global dont l'objectif est l'intégration de la Migration dans la planification locale du Développement.

<http://www.migration4development.org/fr/content/%C3%A1-propos-linitiative>

² INDIMAJ-Oriental : Initiative pour un développement inclusif à l'attention des migrant-e-s dans la région de l'Oriental.:

<https://morocco.iom.int/sites/default/files/Indimaj.pdf>

³ INDIMAJ II : « Accompagner les Conseils régionaux dans l'intégration de la migration au sein de leur planification locale file:

https://iomint-my.sharepoint.com/personal/hsami-h_iom_int/_layouts/15/onedrive.aspx?FolderCTID=0x012000138600B43A45B448BD05EECD4BA44C12&id=%2Fpersonal%2Fhsamih%5Fiom%5Fint%2FDocuments%2FE%2FProjets%202018%2FCE%2E0406%20INDIMAJ%20II%2F1%2E10%20Communication%2FD%C3%A9pliant%20Bilan%20du%20projet%20ndimaj%2Epdf&parent=%2Fpersonal%2Fhsamih%5Fiom%5Fint%2FDocuments%2FE%2FProjets%202018%2FCE%2E0406%20INDIMAJ%20II%2F1%2E10%20Communication



Ce projet est mis en œuvre par :  **OIM**
ONU MIGRATION

Grâce à l'appui financier de :



L'Organisation internationale pour les migrations - OIM Rabat, Maroc

n°11 rue Aït Ourir, « Pinède », Souissi, Rabat - Maroc

Tél : +212 (0)5 37 65 28 81 / Fax : +212 (0)5 37 75 85 40 / E-mail : iomrabat@iom.int - <http://morocco.iom.int>